



ADHÉSION

2025



APST Loir-et-Cher
1 Rue Michel Bégon
41000 BLOIS
02 54 52 41 41

Dossier d'adhésion

Entreprise hors département

www.apst41.fr



Bulletin d'adhésion à l'APST41

Service de Santé au Travail du Loir-et-Cher
Entreprise hors département

I. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Forme juridique

Raison sociale*

Nom commercial

Adresse*

Code postal*

Ville*

Pays

Code NAF*

Siret*

TVA*

Responsable*

Téléphone*

Email* (pour accéder à l'espace adhérent)

Adresse de facturation (si différente)

Contact*

Téléphone*

Email* (pour accéder à l'espace adhérent)

Adresse de convocation (si différente)

Contact*

Téléphone*

Email* (pour accéder à l'espace adhérent)

Coordonnées du Service de Santé au Travail du siège*

*Champs obligatoires

Document à nous retourner

III. DROITS D'INSCRIPTION & COTISATION À VERSER

Votre affiliation ne sera effective qu'après validation de votre dossier par le Service Administratif & Financier. Ce dernier doit être complet, signé et accompagné de son règlement ainsi que de votre fiche entreprise et votre compte-rendu CSE.

Droit d'entrée pour l'entreprise	adhésion 50.00 € ré-adhésion 100.00 €		€ HT
		+	
Droit d'entrée par salarié	nombre de salariés x 30.00 €		€ HT
		+	
Cotisation annuelle par salarié	nombre de salariés x 108.00 €		€ HT
		=	
Votre règlement par :			
<input type="checkbox"/> chèque, libellée à l'ordre de APST41		SOUS TOTAL	€ HT
<input type="checkbox"/> virement, Banque : 14406 - Guichet : 00180 - Compte : 90030724967 - Clé : 91 IBAN : FR76 1440 6001 8090 0307 2496 791 - BIC : AGRIFRPP844		+	
		TVA total HT x 0.20	€
		=	
<input type="checkbox"/> prélèvement, compléter le mandat SEPA (page 5)		MONTANT TOTAL	€ TTC

Lisez et remplissez votre bulletin d'adhésion.
Renvoyez le signé à l'APST 41 et pensez à
conserver une copie. Une facture acquittée
vous sera adressée ultérieurement.



Je certifie, en tant que représentant de l'entreprise (ou de l'établissement) désignée, avoir pris connaissance :

- des Statuts et du Règlement Intérieur de l'APST Loir-et-Cher,
- du catalogue des offres de services,
- du mandat de l'offre socle en contrepartie de la cotisation,
- des Conditions Générales et Particulières de Vente des Offres Complémentaires,
- de l'accord RGPD adhérent,

et m'engage à en respecter les dispositions.

Ces documents, qui constituent une partie intégrante du bulletin d'adhésion, sont regroupés dans un fichier PDF intitulé « Complément au Dossier d'Adhésion », accessible sur le site www.apst41.fr.

Ils peuvent également être transmis sur simple demande.

En conséquence, l'entreprise (ou l'établissement) demande son adhésion comme membre de la dite Association et prend engagement de :

- respecter la réglementation en terme de suivi individuel des salariés,
- signaler toutes modifications relatives à son entreprise (coordonnées...) et aux mouvements de personnel (embauches, sorties, reprises de travail après absence pour maladie, accident, maternité...),
- transmettre aux intéressés leur convocation aux visites.

Fait à

le

Nom - prénom

Cachet & signature

Autorisation d'accès

des cabinets comptables au portail employeur

Par la présente, Mme/M. :

représentant(e) de l'entreprise :

Siret :

autorise notre cabinet d'Expertise Comptable, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

CABINET

CONTACT

TELEPHONE

ADRESSE MAIL

à accéder au portail adhérent du Service de Prévention et de Santé au Travail de l'APST Loir-et-Cher pour :

- modifier mes données administratives, les informations concernant mon entreprise
- déclarer les risques liés à mon entreprise et mes salariés
- déclarer mon personnel (entrées-sorties)
- accéder à mes convocations et visites
- consulter mes documents (factures, relevés de comptes, fiches de visites de mon personnel, documents de prévention...)

de façon dématérialisée sur le site Internet **www.apst41.fr**.

En cas de changement de cabinet comptable, nous nous engageons à prévenir l'APST Loir-et-Cher par écrit (courrier, mail).

Fait à

le

Nom du responsable

Cachet & signature

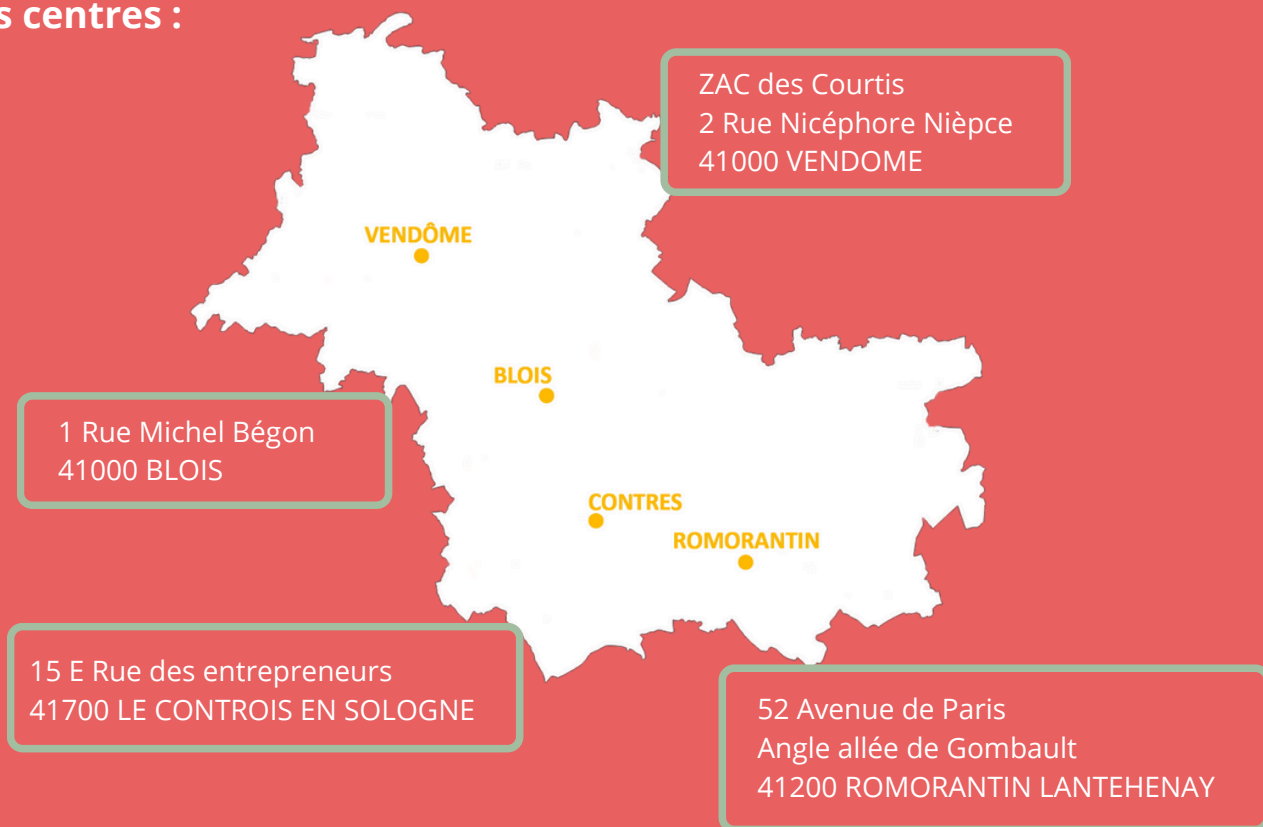
Pôle médical
02 54 52 41 41

Service social du travail
02 54 52 77 88
servicesocialdutravail@apst41.fr

**Pôle administratif & financier -
Gestion des adhérents**
02 54 52 41 50
comptabilite@apst41.fr
adherents@apst41.fr

Cellule PDP
02 54 52 86 57
cellulepdp@apst41.fr

Nos centres :



Suivez-nous sur



APST41 - Service de Prévention
et Santé au Travail